



## Communiqué de presse, le 1er février 2013

### Etat des routes : Le secteur refuse la polémique, mais demande des solutions

**La FWEV (Fédération wallonne des entrepreneurs de travaux de Voirie) et la CCW ne souhaitent pas polémiquer à propos de l'état des routes. Au contraire, le secteur s'inscrit pleinement dans la recherche de la qualité en partenariat avec les autorités.**

Les réponses aux interrogations sur la dégradation du réseau se trouvent dans le rapport de la Cour des Comptes qu'il faut lire complètement. A savoir, notamment, que **le manque de moyens financiers pour entretenir les réseaux routiers au cours des 30 dernières années** explique la plupart des problèmes. Trop souvent, faute de crédits suffisants, les travaux ne furent pas réalisés en profondeur et les pouvoirs publics ont demandé aux entreprises de faire du « cache misère ».

Pour le réseau structurant (autoroutes et voies rapides), le plan « routes » de la SOFICO a récemment dégagé des moyens financiers importants, mais il est nécessaire que les **méthodes de diagnostic et de conception des travaux évoluent** (voir rapport de la Cour des Comptes, § 3.2.5. ). Et sur les réseaux secondaire et communal, nous constatons toujours actuellement une insuffisance des budgets consacrés aux entretiens. Le secteur déplore que les méthodes du passé –entretiens à l'économie-perdurent. Il est absolument nécessaire que les ministres responsables des travaux publics et des travaux locaux subsidiés trouvent des solutions pour financer des réparations structurelles conséquentes : cela entraînera une diminution des coûts d'entretien à long terme.

Le secteur conteste fermement certaines interprétations hâtives mettant en cause la qualité actuelle des travaux réalisés. Depuis des années, les contrôles en cours d'exécution (par les entreprises et l'administration des routes) sont très nombreux et les non-conformités constatées en cours d'exécution ne sont pas des malfaçons mais des indices sur les vigilances qu'il faut avoir lors des contrôles de réception après achèvement du chantier. Via leur fédération (FWEV), les entreprises de travaux de voirie proposent régulièrement à l'administration des routes, **des améliorations dans l'organisation des contrôles qualitatifs**. La CCW et la FWEV demandent aux autorités que le nouveau cahier des charges-type QUALIROUTES soit appliqué **sans dérogation** injustifiée, **à l'ensemble des travaux de voirie**, y compris communaux.

**Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse:**

**Francis Carnoy, Directeur général CCW : 02/545.56.68 – 0476/47.57.56**

**Didier Block, Secrétaire général FWEV : 02/761.07.53 - 0494/44.45.87**